



AVIS PUBLIC

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUILLET 2020 EN PRÉSENCE DU PUBLIC

Prenez avis que la **séance ordinaire du conseil municipal du 14 juillet 2020** se déroulera à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église, **en présence du public**, et ce conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-049 du 4 juillet 2020.

Le présent avis public révoque donc l'avis public du 23 juin 2020 qui annonçait que la séance du 14 juillet aurait lieu en l'absence du public.

La séance aura lieu **dans le respect des mesures sanitaires** prévues par le gouvernement et celles-ci seront annoncées à l'entrée de la salle du conseil. Afin d'assurer le respect des mesures de distanciation, la **capacité de la salle sera réduite à un maximum de 50 personnes**.

Compte tenu de la réduction de capacité de la salle et compte tenu que certaines personnes choisiront de ne pas assister à la séance en personne en raison de la pandémie, les membres du conseil municipal continueront de répondre aux questions soumises à l'avance.

Il est **possible de faire parvenir toute question d'intérêt public au conseil municipal par écrit**, au plus tard le 12 juillet, à l'adresse juridique@valdavid.com. Les citoyen(ne)s qui n'ont pas accès à Internet sont invités à faire parvenir leurs questions par téléphone, dans le même délai, au (819) 324-5678, poste 4244.

Une diffusion en direct de la séance aura lieu sur la page Facebook de la Municipalité.

Donné à Val-David, ce 7 juillet 2020.

(Signé Sophie Charpentier)

Sophie Charpentier
Directrice générale et secrétaire-trésorière